



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport Merci de sélectionner Période du 01/12/2023 au 01/12/2025

Titre du projet :	Subvention préparatoire pour soutenir le développement d'un programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au Cameroun
Numéro de référence MPTF du projet² :	140520
Organisation de mise en œuvre :	Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Eric Rwabidadi, Directeur et Représentant du Bureau Multi-Pays du FIDA pour l'Afrique Centrale. Yaoundé -Cameroun Pierre-Yves Guedez, Spécialiste Technique Principal - Finance Climatique Fonds International de Développement Agricole (FIDA) e.rwabidadi@ifad.org p.guedez@ifad.org lco-cameroon@ifad.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Eric Rwabidadi, Directeur et Représentant du Bureau Multi-Pays du FIDA pour l'Afrique Centrale. Yaoundé -Cameroun Pierre-Yves Guedez, Spécialiste Technique Principal - Finance Climatique Fonds International de Développement Agricole (FIDA) e.rwabidadi@ifad.org p.guedez@ifad.org lco-cameroon@ifad.org

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Veillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Les activités décrites dans ce rapport sont mises en œuvre via un don de préparation. A ce titre, aucun comité de gestion n'est à consulter pour la mise en œuvre des activités.

Instructions pour le format du rapport

- Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels
- Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word**
- Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.
- En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroté toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf

Abréviations

CAFI : Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale

COOPAFERLOS : Coopérative agropastorale des femmes rurales du Littoral, Ouest, et Sud-Ouest

COSTAB : Logiciel de Programmation budgétaire

EFA : Analyse Economique et Financière

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FODECC : Fonds de Développement des Filières Cacao et Café

MIP : Manuel d'Implémentation du Projet

MINEPAT : Ministère de l'Economie et de l'Aménagement du Territoire

NOC : Gestionnaire National de Projet

PAES : Plan d'Action Environnemental et Social

PGES : Plan de Gestion Environnemental et Social

PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel

SGES : Système de Gestion Environnemental et Social

TDR : Termes de Reference

UGP : Unité de Gestion du Projet

Table des matières

1.	Données clés du projet	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	7
3.	Défis de mise en œuvre	9
3.1	Défis liés au contexte du pays	9
3.2	Défis inhérents au projet	9
3.3	Mesures correctives prises ou envisagées	10
4.	Evaluation de la performance du projet	1
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
5.	Résultats du Projet	1
5.1	Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	1
5.2	Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	3
12.	Communication et promotion	3
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD	3
6.2	Stratégie et plan de communication	4
13.	Exécution financière	4
7.1	Décaissements	4
7.2	Suivi des Contrats	11
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	12
7.4	Mobilisation de ressources	12
7.5	Audits	13
7.6	Révisions budgétaires	13
14.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	13
8.1	Etat d’avancement du plan de suivi du projet	13
8.2	Evaluations	14
8.3	Intégration des leçons apprises	14
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant)	15
15.	Thèmes transversaux	15
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	15
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	17
16.	Gestion des risques	20
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	20
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	20
17.	Récapitulatif des livrables	21
18.	Annexes	23
19.	Conclusions	24

1. Données clés du projet

Titre du projet	Projet pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au Cameroun.
Numéro de référence MPTF du projet	140520
Hyperlien du document de projet ²	Hyperlien
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Tout le pays, sauf les régions du Nord et extrême-Nord
Institutions ou ministères de tutelle	Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC)
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	
Budget total du projet (USD)	USD 499,316
Durée totale du projet (mois)	24 mois : une demande d'extension de 12 mois a été approuvée par le CAFI le 17 Octobre 2024 (EB.2024.35)
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	30/11/2023
Date de réception des premiers fonds du MPTF	21/12/2023
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	N/A.
Date de clôture initiale	01/12/2024
Date de clôture révisée le cas échéant	01/12/2025 (EB.2024.35)
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	190,686
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	447,433
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	90%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. Ce tableau doit **mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS** du projet en dégagant de manière claire et concise :

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

Si besoin, placer les livrables dans [l'Espace collaboratif Google Drive CAFI](#) et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.

Progrès ou résultats obtenus au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires)	
1^{er} indicateur effet : Rédaction du document de projet complet (PRODOC)	
N/A	Le PRODOC et ses annexes obligatoires ont été approuvés par le Comité Exécutif CAFI le 24 juin 2024.
2ème indicateur effet : Rédaction du document de projet complet (annexes obligatoires)	
N/A	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe 1 Engagement des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet. • Annexe 2 Analyse du plan d'action genre. • Annexe 3 Stratégie de communication. • Annexe 4 Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD. • Annexe 5 Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). • Annexe 6 Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD. • Annexe 7 Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) • Annexe 8 budget détaillé.
Effet 2 : Rédaction des études et manuels de références	
Indicateur effet 2 : Rédaction des études et manuels de références	
<ul style="list-style-type: none"> • 2.5 Etude de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie et annexe : programme de formation des potentiels conseillers en agroécologie (2025). • 2.9 Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique. <p>Les deux études (2.5 et 2.9) ont été menées conjointement par une équipe de consultants spécialisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.8 Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1 Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC (2024) • 2.2 Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Projections mai 2024, octobre 2024. Aucun nouveau contrat et financement n'ayant été effectué par le FODECC depuis début 2025, aucune nouvelle analyse n'a été produite depuis. • 2.3 Estimation du potentiel de génération des services environnementaux. (2024)

Progrès ou résultats obtenus au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> ➔ L'actualisation du Manuel d'opération du volets production du Guichet Producteurs a été validée par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025. ➔ L'actualisation du Manuel d'opération du volet transition agroécologique a été validée techniquement par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025. ➔ Le Manuel d'opération du guichet collectivités a été validée techniquement par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2.6 Manuel spécifique de gestion environnementale et social (2024). <ul style="list-style-type: none"> ➔ Le Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) a été validé par le Comité de Gestion du FODECC en juin 2024, et a reçu la non-objection du FIDA le 19 août 2024. • 2.7 Elaboration d'un système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Le système de gestion des sauvegardes pour l'ensemble des activités du FODECC (SGES), ainsi que la feuille de route pour l'opérationnalisation du SGES ont été élaborés en 2024. L'organisation par le FODECC d'un atelier de concertation ainsi que la soumission du SGES a l'approbation du Comité de Gestion sont attendus depuis lors. • 2.8 Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques. <ul style="list-style-type: none"> ➔ L'actualisation du Manuel d'opération du volets production du Guichet Producteurs a été validée par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025. ➔ L'actualisation du Manuel d'opération du volet transition agroécologique a été validée techniquement par le Comité de Gestion du FODECC en février 2025. ➔ Le Manuel d'opération du guichet collectivités a été validée techniquement par le Comité de Gestion du FODECC en février 2025.
Effet 3 : Collecte de données de terrain	
Indicateur effet 3 : Collecte de données de terrain	
<p>N/A</p>	<p>Le PRODOC a été approuvé par CAFI le 24 juin 2024, élaboré après une collecte de données initiales de terrain conduite en décembre 2023, renforcée en février 2024 par un atelier de pré-validation rassemblant le MINEPAT, le FODECC le CAFI et le FIDA, et une collecte de données financières et fiduciaires en mars 2025.</p> <p>Ces collectes de données supplémentaires ont permis de revoir des sections clé du PRODOC (cadre de suivi-évaluation, passation de marche, théorie du changement), procéder à la pré-validation technique du contenu du PRODOC, mais également d'identifier les mesures d'atténuation des risques fiduciaires liés au projet.</p>
Effet 4 : Satisfaction des conditions de premier décaissement	
Indicateur effet 4 : Satisfaction des conditions de premier décaissement	
<ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Achat du logiciel TOM2PRO. ➔ L'acquisition effective du logiciel comptable pour la production des états financiers répondant aux exigences du FIDA (TOM2Pro) a été effectuée le 30/03/2025. • 4.2 Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre du logiciel Tom²Pro, sa configuration et la 	<p>Les six conditions préalables au premier décaissement ont été remplies par le FODECC, avec l'appui du FIDA le 30/06/2025. Le premier décaissement vers le FODECC, s'élevant à USD 7,515,899, soit 40% des ressources du Projet a été effectué le 30/09/2025.</p>

Progrès ou résultats obtenus au cours de 2025	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>formation du personnel pour l'Unité de Gestion du Projet au FODECC</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ L'installation du logiciel a été finalisée en mars 2025. Le logiciel a été rendu pleinement opérationnel le 15/08/2025, suite à l'élaboration du Plan analytique, du plan géographique et des codifications nécessaires. ➔ Après désignation par le FODECC le 20/09/2025, le prestataire a procédé à la formation du personnel de l'UGP et du FODECC (17 personnes) les 29 et 30/09/2025 et le 1er, 2 et 3 octobre 2025. <ul style="list-style-type: none"> • 4.3 Élaboration d'un manuel des procédures administratives, financières et comptable adapté au FODECC ➔ La version finale du manuel des procédures de gestion a été transmise au FODECC le 05/05/2025 et a reçu l'avis de non-objection du FIDA le 12/05/2025. <p>Le FIDA a également accompagné le FODECC et l'équipe du projet à l'habilitation par le Gouvernement des signataires des comptes du Projet à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation documentaire et le suivi de la signature de la lettre d'habilitation le 18/7/2025 par le Gouvernement (Caisse Autonome d'Amortissement) ; - la soumission des spécimens des signatures des signataires des comptes le 13/08/2025), - l'accompagnement du FODECC et de l'UGP à l'accès à la plateforme numérique ICP FIDA (pour les demandes de décaissement) de gestion des décaissements du 29/07/2025 au 14/08/2025. <p>Le Spécialiste en passation des marchés et le coordonnateur du projet ont participé du 27 au 30 septembre 2025 à Abidjan en Côte d'Ivoire à un atelier de la formation sur la plateforme de passation de marches du FIDA</p>	

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

1. Le Cameroun ne présente pas de difficultés particulières pour la mise en œuvre des activités du don de préparation.
2. Les activités du don de préparation n'ayant pas été mises en œuvre dans des zones à risque de conflit, aucune mesure d'atténuation particulière n'a été définie ou mise en œuvre.

3.2 Défis inhérents au projet

3. Le Projet pilote (PAIDATA), dont la conception a été financée par les ressources du don de préparation, présente des enjeux environnementaux, sociaux substantiels. D'une part, le FODECC ambitionne de devenir un mécanisme de subvention pérenne pour l'intensification agricole et la transition agroécologique. Cependant, ses capacités réelles nécessitent des améliorations, notamment en ce qui concerne le système de captation et de gestion des données géographiques

et l'absence de procédures de gestion environnementales et sociales applicables à l'ensemble de ses activités.

4. A ce titre, la rédaction du Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) pour le projet CAFI-FIDA, qui servira de feuille de route pour l'identification, la gestion et l'atténuation des risques environnementaux et sociaux du projet, guidera le FODECC dans les étapes nécessaires à la construction d'un système de gestion environnemental et social solide. Le PAES, approuvé par le Conseil d'Administration du FODECC en juillet 2024 et ayant reçu la non-objection du FIDA le 19 août 2024, prévoit le renforcement des capacités de l'équipe du FODECC dans l'identification et la gestion des risques. Le document se trouve dans la liste des livrables référencés en section 2.
5. Afin de ne pas se circonscrire à l'horizon du projet, le FIDA a appuyé le FODECC dans l'élaboration de son Système de Gestion Environnemental et Social (SGES), incluant également un système de gestion des sauvegardes. Le SGES définit une procédure et des outils permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer et de contrôler les risques et les impacts environnementaux et sociaux associés aux subventions octroyées par le FODECC. La version draft de ce document a été préparée conjointement avec le PAES, qui est applicable uniquement aux activités du Projet, et doit désormais être enrichie par les contributions des parties prenantes aux activités du FODECC (producteurs, microfinances, producteurs d'intrants...).
6. Au-delà de la description des engagements et des principes de sauvegarde environnementale et sociale auxquels le FODECC souscrit, le SGES fournit des conseils aux Partenaires du FODECC recevant un financement sur les exigences, les procédures et les outils de sauvegarde du FODECC. Ces consultations seront conduites par le FODECC, avec l'appui technique du FIDA lors de la mise en œuvre du projet.
7. Certaines activités prévues dans le don de préparation n'ont pas pu être réalisées en raison d'enjeux opérationnels et de gestion ne relevant pas du contrôle du FIDA :
 - Les études architecturales-Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du nouveau siège du FODECC à construire par le FODECC n'ont pas pu être réalisées du fait de la non-attribution officielle au FODECC de l'espace pressenti du domaine national par le Gouvernement.
 - Le Système de Gestion Environnemental et Social (SGES) du FODECC n'a pas été validé par le comité de gestion du FODECC malgré la livraison en décembre 2024 d'une version finale prête à consultation. Une fois le projet approuvé en juin 2024 et la signature de l'Accord de Financement FIDA- Gouvernement du Cameroun en février 2024, la mise en œuvre conjointe d'activités du don de préparation, à l'instar du SGES, et des travaux nécessaires à l'atteinte des conditions du premier décaissement du FIDA a freiné la priorisation des activités du don de préparation.
8. Des difficultés ont par ailleurs été rencontrées pour la satisfaction des conditions de premier décaissement, en dépit de la formulation d'activités d'appui précises sur les ressources du don de préparation, entraînant le démarrage tardif du projet pilote. Les processus de recrutement du personnel de l'UGP et de nomination des signataires des comptes ont ainsi fortement retardé le premier décaissement vers le Gouvernement du Cameroun effectué en septembre 2025.

3.3 Mesures correctives prises ou envisagées

9. L'Unité de Gestion de Projet (UGP), pleinement intégrée au FODECC, jouera un rôle pivot dans la priorisation des activités du Projet et leur traitement ordinaire par les différentes instances du FODECC, notamment le Comité de gestion ou la commission de passation de marchés. Cette activité devra être réalisée au premier trimestre 2026, afin de permettre son application à l'ensemble des activités du FODECC.
10. Le Projet constituant la première opération du partenariat CAFI–Gouvernement du Cameroun, ainsi que le premier projet du FODECC alignés sur les procédures du FIDA, des besoins spécifiques d'accompagnement se présentent. Les activités de renforcement des capacités du FODECC prévues dans la Composante 1 du projet pilote permettront d'appuyer l'institution dans l'alignement progressif de ses procédures aux standards internationaux en matière de gestion des risques socio-environnementaux et fiduciaires, conformément aux exigences du FIDA.
11. Une formation du personnel de l'UGP et personnel du FODECC (17 personnes) a été organisée les 29 et 30/09/2025 et le 01, 2 et 3 octobre 2025 afin d'appuyer l'opérationnalisation de l'UGP et la formation des équipes du FODECC aux procédures fiduciaires et de passation de marchés du FIDA,

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- *En utilisant le cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou tel que révisé et approuvé par le comité de pilotage le cas échéant), veuillez renseigner le tableau ci-dessous afin d'évaluer la performance du projet au niveau des produits et indicateurs. Merci de **lister l'ensemble des produits du projet** et de démultiplier les lignes, le cas échéant, si un produit contient plusieurs indicateurs*
- *Ce tableau constitue la source principale d'évaluation de la performance du projet. Il permet de suivre à la fois :
 - les progrès réalisés durant la période de rapportage ;
 - les résultats cumulés depuis le début du projet ;
 - l'avancement par rapport aux cibles initiales ou révisées.*
- *Les commentaires doivent porter sur l'analyse des écarts, des tendances observées et des facteurs explicatifs (positifs ou négatifs). Les informations figurant dans ce tableau ne doivent pas être répétées sous forme narrative ailleurs dans le rapport.*

Tableau évaluation de la performance :

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸																		
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶																				
Produit 1 Elaboration du PRODOC et de ses annexes obligatoires	PRODOC approuvé par le Comité Exécutif du CAFI	0		1	0	1	1	1	100%	<p>Le PRODOC et ses annexes obligatoires ont été approuvés par le Comité Exécutif CAFI le 24 juin 2024 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Annexe prévue</th> <th>Etat de production des annexes au PRODOC</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rédaction de la section I du PRODOC (introduction)</td> <td>Section I du PRODOC (introduction) rédigée</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>Rédaction de la Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet)</td> <td>Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet) rédigée</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>Rédaction de la Section III du PRODOC (Stratégie du projet)</td> <td>Section III du PRODOC (Stratégie du projet) rédigée</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>Rédaction de la Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention)</td> <td>Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention) rédigée</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>Rédaction de la section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants)</td> <td>section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants) rédigée</td> <td>100 %</td> </tr> </tbody> </table>	Annexe prévue	Etat de production des annexes au PRODOC	%	Rédaction de la section I du PRODOC (introduction)	Section I du PRODOC (introduction) rédigée	100 %	Rédaction de la Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet)	Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet) rédigée	100 %	Rédaction de la Section III du PRODOC (Stratégie du projet)	Section III du PRODOC (Stratégie du projet) rédigée	100 %	Rédaction de la Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention)	Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention) rédigée	100 %	Rédaction de la section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants)	section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants) rédigée	100 %
Annexe prévue	Etat de production des annexes au PRODOC	%																										
Rédaction de la section I du PRODOC (introduction)	Section I du PRODOC (introduction) rédigée	100 %																										
Rédaction de la Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet)	Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet) rédigée	100 %																										
Rédaction de la Section III du PRODOC (Stratégie du projet)	Section III du PRODOC (Stratégie du projet) rédigée	100 %																										
Rédaction de la Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention)	Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention) rédigée	100 %																										
Rédaction de la section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants)	section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants) rédigée	100 %																										

⁴ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁵ Fournir en commentaires dans le tableau l'hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant

⁶ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁷ Indiquer une valeur entre 0% et 100% (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁸ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸		
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶				
										Rédaction de la section VI du PRODOC (Gouvernance du projet)	section VI du PRODOC (Gouvernance du projet) rédigée	100 %
										Rédaction de la Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes)	Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes) rédigée	100 %
										Rédaction de la Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes)	Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes) rédigée	100 %
										Rédaction de la section IX du PRODOC (cadre de suivi-évaluation)	section IX du PRODOC (cadre de suivi-évaluation) rédigée	100 %
										Rédaction de la section X du PRODOC (Communication et visibilité)	Section X du PRODOC (Communication et visibilité) rédigée	100 %
										Rédaction de la section XI du PRODOC (Transparence fiduciaire)	section XI du PRODOC (Transparence fiduciaire) rédigée	100 %
										Rédaction de la section XII du PRODOC (Budget, plan de travail et chronogramme)	section XII du PRODOC (Budget, plan de travail et chronogramme) rédigée	100 %
										Rédaction de l'annexe 1 Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile)	annexe 1 Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile) rédigée	100 %
										Rédaction de l'annexe 2 Analyse du plan d'action genre	annexe 2 Analyse du plan d'action genre rédigée	100 %
										Rédaction de l'annexe 3 : Stratégie de communication	annexe 3 : Stratégie de communication rédigée	100 %

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸		
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶				
										Rédaction de l'annexe 4 : Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD	Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD rédigé	100 %
										1.21 Rédaction de l'annexe 5 : Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)	annexe 5 : Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) rédigées	100 %
										Rédaction de l'annexe 6 : Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD	Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD rédigées	100 %
										Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) qui inclura les Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC	Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) qui inclura les Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC rédigé	100 %
										Analyse Economique et Financière (N/A)	(N/A) : les fonds alloués à cette activité ont été consacrés à d'autres activités dans la même catégorie budgétaire UNDG.	n/a
										COSTAB/ budget détaillé.	COSTAB/ budget détaillé rédigé	100 %

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶		
Produit 2 Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC	Etude réalisée	0		1	0	1	1	1	100%	Activité finalisée en mai 2024. Cette étude a permis d'améliorer la pertinence des activités de renforcement de capacité prévues dans la Composante 1 du PRODOC, et des TDRs de l'Unité de Gestion de Projet (Annexe 5).
Produit 2.2 Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC	Etude réalisée	0		2	0	2	2	2	100%	Des analyses ont été produites en mai et en octobre 2024. Comme aucun nouveaux contrats et financements n'a été effectué par le FODECC depuis début 2025, aucune nouvelle analyse n'a été produite depuis.
Produit 2.3 Estimation du potentiel de génération des services environnementaux	Etude réalisée	0		1	0	1	1	1	100%	L'estimation du potentiel de génération des services environnementaux est effective. La présentation des rapports finaux au FODECC, MINEPAT et CAFI a eu lieu en juin 2024.
Produit 2.4 Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC	Etude réalisée	0		1	0	0	0	0	0%	Activité non exécutée au 01/12/2025, du fait de la non mise à disposition par le Bénéficiaire du terrain pour la construction du nouveau siège du FODECC. La réalisation de l'étude était conditionnée à cette disponibilité. Le FODECC a entamé des démarches administratives pour l'acquisition du terrain. Ce processus d'acquisition officielle du terrain des mains du

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶		
										Gouvernement (ministère en charge du cadastre et des affaires foncières) requiert le visa du Premier ministre. Le projet de décret pour l'attribution du terrain soumis à la Primature le 18 juillet 2025 n'a pas encore abouti au 01/12/2025. L'activité n'a pas pu être exécutée et constitue une activité prioritaire dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026 du Projet.
Produit 2.5 Etudes de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie		0		1	0	0	1	1	100%	Cette étude est menée conjointement avec l'étude 2.9 <i>Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique</i> par une équipe de consultants spécialisés. Les outils de collectes de données élaborés par une équipe de 3 consultants ont servi à la formation des agents enquêteurs et la collecte de données en novembre 2025. Après analyse et rédaction, le rapport a été restitué au FODECC en décembre 2026
Produit 2.6 Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES)		0		1	0	1	1	1	100%	Le Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) a été validé par le Comité de Gestion du FODECC en juin 2024, et a reçu la non-objection du FIDA le 19 août 2024.
Produit 2.7 Elaboration d'un système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du F ODECC.		0		1	0	0	0	0	80%	Le système de gestion des sauvegardes pour l'ensemble des activités du FODECC (SGES) a été élaboré. Le draft a été partagé au FODECC en juillet 2024, afin d'entamer un processus de consultation élargie permettant la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes l'écosystème FODECC et faciliter son opérationnalisation. Une version étoffée du système de gestion des sauvegardes a été repartagée au FODECC en décembre 2024.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶		
										L'organisation par le FODECC d'un atelier de concertation ainsi que la soumission du SGES à l'approbation du Comité de Gestion n'ont pas eu lieu au 30/11/2025. L'activité constitue une priorité dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026 de l'UGP du Projet pilote.
Produit 2.8 Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques		0		3	0	0	3	3	100%	Trois (03) manuels opérationnels ont été élaborés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manuels de gestion du guichet producteurs techniquement validés par le comité de gestion du FODECC en janvier 2025 et a reçu l'avis de non-objection du FIDA. ▪ Manuel d'opération du guichet collectivités et Manuel d'opération du guichet transition agroécologique validés techniquement par FODECC en février 2025.
Produit 2.9 Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique		0		1	0	0	1	1	100%	La réalisation de cette étude a été couplée à la réalisation de celle du Produit 2.5 <i>Etudes de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie</i> .
Produit 3 Collecte de données initiales		0		1	0	1	1	1	100%	Le PRODOC a été approuvé par CAFI le 24 juin 2024, élaboré après une collecte de données initiales de terrain conduite en décembre 2023, renforcée en février 2024 par un atelier de pré-validation rassemblant le MINEPAT, le FODECC le CAFI et le FIDA, et une collecte de données financières et fiduciaires en mars 2025. Ces collectes de données supplémentaires ont permis de revoir des sections clé du PRODOC (cadre de suivi-évaluation, passation de marche, théorie du changement), procéder à la pré-validation

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶		
										technique du contenu du PRODOC, mais également d'identifier des mesures d'atténuation sur les risques fiduciaires liés au projet.
Produit 4. Appui à la satisfaction des conditions de premier décaissement		N/A	1	1	0	1	1	1	100%	<p>Les six conditions préalables au premier décaissement ont été remplies par le FODECC, avec l'appui du FIDA le 30/06/2025. Le premier décaissement vers le FODECC, s'élevant à USD 7,515,899, soit 40% des ressources du Projet a été effectué le 30/09/2025.</p> <p>Outre l'appui, le FIDA a également accompagné le FODECC et l'équipe du projet à l'habilitation par le Gouvernement des signataires des comptes du Projet à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation documentaire et le suivi de la signature de la lettre d'habilitation le 18/7/2025 par le Gouvernement (Caisse Autonome d'Amortissement) ; - la soumission des spécimens des signatures des signataires des comptes le 13/08/2025), - l'accompagnement du FODECC et de l'UGP à l'accès à la plateforme numérique ICP FIDA (pour les demandes de décaissement) de gestion des décaissements et de passation des marchés du 29/07/2025 au 14/08/2025.
Produit 4.1 Achat du logiciel TOM2PRO		N/A	1	1			1	1	100%	L'acquisition effective du logiciel comptable pour la production des états financiers répondant aux exigences du FIDA a été effectuée le 30/03/2025. Le logiciel comptable Tom2Pro est celui utilisé par le projet.
Produit 4.2 Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre du logiciel		N/A	1	1			1	1	100%	L'installation du logiciel été finalisée en mars 2025. Le logiciel a été rendu pleinement opérationnel le 15/08/2025, suite à l'élaboration

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats				Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Visée pour la période de rapportage	Valeur de référence	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage annuelle précédente	Valeur atteinte durant la période de rapportage	Valeur cumulée à la fin de la période de rapportage ⁶		
Tom ² Pro, sa configuration et la formation du personnel pour l'Unité de Gestion du Projet au FODECC										du Plan analytique, du plan géographique et aux codifications nécessaires. Après désignation par le FODECC le 20/09/2025, le prestataire a procédé à la formation du personnel de l'UGP et du FODECC (17 personnes) les 29 et 30/09/2025 et le 1er, 2 et 3 octobre 2025.
Produit 4.3 Élaboration d'un manuel des procédures administratives, financières et comptable adapté au FODECC		N/A	0	N/A			0	0	100%	La version finale du manuel des procédures de gestion a été transmise au FODECC le 05/05/2025 et a reçu l'avis de non-objection du FIDA le 12/05/2025.

Hyperlien vers le PTBA approuvé : Les activités décrites dans ce rapport sont mises en œuvre via un don de préparation. A ce titre, aucun comité de gestion n'est à consulter pour la mise en œuvre des activités, et aucun PTBA n'a été réalisé. Néanmoins, un [PTBA](#) a été réalisé et valide pour le projet pour l'année 2025.

Le PTBA constitue le document de référence pour l'analyse de la performance du projet. Les écarts significatifs entre la planification (PTBA) et les résultats observés doivent être reflétés et expliqués directement dans la colonne « Commentaires » du tableau ci-dessous, ainsi que, le cas échéant, dans la section 3 « Défis de mise en œuvre ».

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

12. Le don de préparation ne contribue à aucun effet CAFI. Les contributions attendues du Projet pilote aux effets CAFI, dont les ressources du don de préparation ont permis l'élaboration, sont référencés ci-dessous.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

13. Le don de préparation n'étant pas un projet, l'annexe 1 et 2 n'ont pas été développés
- ❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
 - Pour tous les projets avec une composante d'utilisation des terres (territoriaux) dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans [l'Espace collaboratif de](#)

[votre projet](#)⁹ les shapefiles pertinents conformément aux [Lignes directrices de rapportage des données cartographiques](#).

- Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.** On n'attend généralement pas des projets habilitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

14. Le don de préparation n'a pas de bénéficiaires directs.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts					
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					

¹⁰ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Gouvernance					
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)					

5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s’est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d’intention. C’est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l’état d’avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

- Le don de préparation a été approuvé par le Secretariat CAFI en novembre 2025, avant la signature de la Lettre d’intention entre le Gouvernement du Cameroun et le CAFI le 7 octobre 2024. Néanmoins, en finançant l’élaboration du Projet d’appui au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC), celui-ci contribue indirectement à la lettre d’intention, qui prévoit que 300,000 producteurs accèdent aux divers mécanismes directs de subvention, et la préservation et gestion durable du domaine forestier permanent.

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

12. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d’une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.

- Aucune illustration spécifique n’a été produite lors de la mise en œuvre du don de préparation.

¹⁰ Les Lettres d’intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

Chaque exemple doit s'accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.

Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l'Espace collaboratif Google Drive \(CAFI-votre projet\)](#) et les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.

Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

6.2 Stratégie et plan de communication

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d'atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

17. Aucune activité de communication n'est prévue dans le don de préparation. La [stratégie de communication du Projet pilote](#) est annexée au PRODOC (Annexe 3).

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l'appui.

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nom du projet de communication	Atelier de concertation		
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	

13. Exécution financière

7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (selon révisions accordées le 12 décembre 2024)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (USD)	D) Dépenses -(USD)	E) Solde Final (USD)	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés (USD)
Effet 1 Elaboration du PRODOC et de ses annexes obligatoires	288 400	288 400	134 106	-15 850	105%	105%	
Activité 1.1 Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC	108 000	108 000	33 530	12 773	88%	88%	
Activité 1.2 Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)	41 520	41 520	54 474	-30 029	172%	172%	
Activité 1.3 Recrutement d'un consultant IFAD ECG HQ pour la coordination	41 280	41 280	46 103	-59 766	245%	245%	
Activité 1.4 Audit des activités du don de préparation	5 000	5 000	0	5 000	0%	0%	
Activité 1.5 Rédaction de la section I du PRODOC (introduction)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.6 Rédaction de la Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.7 Rédaction de la Section III du PRODOC (Stratégie du projet)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.8 Rédaction de la Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'Intention)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.9 Rédaction de la section V du	Voir Activité 1.1						

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants)							
Activité 1.10 Rédaction de la section VI du PRODOC (Gouvernance du projet)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.11 Rédaction de la Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.12 Rédaction de la section VIII du PRODOC (Gestion des risques et des sauvegardes)	1 600	1 600	0	0	100%	100%	0
Activité 1.13 Rédaction de la section IX du PRODOC (cadre de suivi-évaluation)	6 000	6 000	0	0	100%	100%	0
Activité 1.14 Rédaction de la section X du PRODOC (Communication et visibilité)	Voir Activité 1.2						
Activité 1.15 Rédaction de la section XI du PRODOC (Transparence fiduciaire)	Voir Activité 1.2						
Activité 1.16 Rédaction de la section XII du PRODOC (Budget, plan de travail et chronogramme)	3 000	3 000	0	-7 590.48	353%	353%	0
Activité 1.17 Rédaction de l'annexe 1 Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile)	Voir Activité 1.1						
Activité 1.18 Rédaction de l'annexe 2 Analyse	6 000	6 000	0	1 947	68%	68%	0

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

du plan d'action genre							
Activité 1.19 Rédaction de l'annexe 3 : Stratégie de communication	Voir Activité 1.2						
Activité 1.20 Rédaction de l'annexe 4 : Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD	6 000	6 000	0	-8 186	236%	236%	0
Activité 1.21 Rédaction de l'annexe 5 : Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)	Voir Activité 1.2						
Activité 1.22 Rédaction de l'annexe 6 : Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD	Voir Activité 1.2						
Activité 1.23 Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) qui inclura les Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC	Voir Activité 1.2						
Activité 1.24 Analyse Economique et Financière	70 000	70 000	0	70 000	0%	0%	0 (Les fonds alloués à cette activité ont été consacrés à d'autres activités dans la même catégorie

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

							budgétaire UNDG)
Activité 1.25 COSTAB/ budget détaillé.	Voir Activité 1.16						
Effet 2 Rédaction des études et manuels de référence	57 250	57 250	4 591	14 669	82%	82%	
Activité 2.1 Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC	3 500	3 500	(405)	- 2 174	162%	162%	0
Activité 2,2 Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC	Voir Activité 1.1						
Activité 2.3 Estimation du potentiel de génération des services environnementaux							
Activité 2.4 Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC	25 000	25 000	0	25 000	0%	0%	
Activité 2.5 Etudes de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers L'agroécologie	8 750	8 750	8 644	106	99%	99%	
Activité 2.6 Manuel spécifique de gestion Environnementale et social (MGES)	10 000	10 000	0	-9 063	138%	138%	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

Activité 2.7 Elaboration d'un système de gestion des Sauvegardes pour le guichet de transition Agroécologique du FODECC.	10 000	10 000	0	-3 790	138%	138%	
Activité 2.8 Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratique	Voir Activité 1.1						
Activité 2.9 Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.	Voir Activité 1.1						
Effet 3 : Collecte de données de terrain	88 740	88 740	0	61 515	31%	31%	
Activité 3.1 Collecte de données de terrain (environnement, social, climatique, financière, économique) nécessaire à la rédaction d'une première version du PRODOC	88 740	88 740	0	61 515	10%	10%	
Activité 3.2 Tenue d'un atelier de pré-validation du PRODOC avec le FODECC, MINEPAT, CAFI et FIDA	0	0	0	- 8 845.10	0%		
Activité 3.3 Tenue d'une mission de collecte de données financières et fiduciaires au siège du FODECC	0	0	0	- 1 781.22	0%		
Activité 3.4 Tenue d'un atelier de validation du FODECC	0	0	0	- 7 627.93	0%		
Activité 3.5 Tenue d'un atelier de négociation de l'Accord de	0	0	0	-458	0%		

Financement FIDA-FODECC							
Effet 4 : Appui à la satisfaction des conditions de premier décaissement	32 260	32 260	39 514	-7 254	122%	122%	
Activité 4.1 Achat du logiciel TOM2PRO	14 195	14 195	20 125	-5 930	142%	142%	
Activité 4.2 Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre du logiciel Tom2Pro, sa configuration et la formation du personnel pour l'Unité de Gestion du Projet au FODECC	10 000	10 000	8 275	-1 725	83%	83%	
Activité 4.3 Élaboration d'un manuel des procédures administratives, financières et comptable adapté au FODECC	8 065	8 065	11 114	-3 049	138%	138%	
Total Coûts Résultats	466 650	466 650	418 161	48 489	90%	90%	
Total Coûts Indirects	33 665.5	33 665.5	29 271	3 394	90%	87%	
Total	499 315.5	499 315.5	447 433	51 883	90%	90%	

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives en US \$	Commentaires
Effet 1 Elaboration du PRODOC et de ses annexes obligatoires	97%	\$ 304 250	Le PRODOC ainsi que l'ensemble des annexes obligatoires a été validé par le Conseil d'Administration du CAFI le 24 juin 2024. L'audit du don de préparation (activité 1.4) sera réalisé en mai 2026 par un cabinet d'audit réputé, en application des procédures standard du FIDA.
Effet 2 Rédaction des études et manuels de référence	90%	\$ 41 171	Les activités sont conclues, à l'exception des activités 2.4 (études architecturales) qui n'a pas pu être conduite, et 2.7 (système de gestion environnemental et social) qui n'a pas été approuvé par le comité de gestion du FODECC.
Effet 3 : Collecte de données de terrain	100 %	\$ 27 225	Les activités de collecte de données de terrain ont été principalement menées lors du premier semestre 2024. Ainsi, une réallocation budgétaire de USD 32,260 a été accordée le 10/12/2024 par le Comité Exécutif du CAFI au profit de l'Effet 4 ci-dessous.
Effet 4 : Appui à la satisfaction des conditions de premier décaissement	100 %	\$ 39 514	Cet effet regroupe les activités supplémentaires issues de la révision budgétaire accordée le 10/12/2024, pour faciliter le démarrage du projet. L'ensemble des activités prévues dans le cadre de la réallocation ont été réalisées à 100% et ont permis l'atteinte effective des conditions de premier versement du USD 7.5M, effectué le 30/09/2025.
Total	96%	\$418 161	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

18. Les activités du don de préparation ne contribuent pas aux piliers de la stratégie REDD+ du Cameroun.

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la

¹¹ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

19. Aucun contrat ou accord excédant 100,000 dollars n'a été signé pour le don de préparation.

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;
- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

20. Les dépenses financières du don de préparation sont alignées aux prévisions du plan de travail. Des activités supplémentaires ont été ajoutées dans le cadre d'une réallocation budgétaire de USD 32,260, approuvée le 10 décembre 2024 par le Comité Exécutif du CAFI, afin d'appuyer le FODECC dans la satisfaction des conditions pour le premier décaissement du FIDA. Cette réallocation a permis d'augmenter encore davantage les taux de décaissements, comme indique dans le tableau de suivi de la mise en œuvre du don de préparation (section 6).

21. Aucune activité sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes n'est prévue dans le don de préparation. Le PRODOC prévoit néanmoins l'allocation de USD 107,500 pour des activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes, dont 0 USD n'a été effectivement alloué à ce jour.

22. La totalité du don de préparation a été décaissée en une seule tranche.

23. L'annexe 4 du PRODOC détaille les procédures qui seront appliquées pour chaque type de marché lors de la mise en œuvre du Projet.

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

24. Aucune ressource supplémentaire ni d'interventions d'autres partenaires n'ont été mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre des activités du don de préparation.

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

25. Les rapports financiers suivent les procédures standard du FIDA.

7.6 Révisions budgétaires

Veillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

26. Une réallocation budgétaire de USD 32,260 a été approuvée le 10 décembre 2024 pour appuyer le Projet dans sa phase de démarrage. Ces activités, qui n'étaient pas initialement prévues, visent à répondre rapidement aux contraintes liées à la signature de l'Accord de Financement et à poser les bases du suivi et de l'évaluation du Projet. Les activités couvertes par la réallocation budgétaire incluent :

- Le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables adaptées au FODECC.
- Le recrutement d'un consultant pour la mise en place du logiciel Tom2Pro, sa configuration et la formation du personnel de l'Unité de Gestion de Projet au sein du FODECC. Ce nouvel outil permettra la génération automatique des états financiers requis par le FIDA.
- La facilitation du processus de recrutement du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) : appui à la diffusion des offres d'emploi, à la commission de recrutement et à la mobilisation des fonds afin de garantir la transparence et l'efficacité du processus de recrutement.

14. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

27. Les activités décrites dans ce rapport sont mises en œuvre via un don de préparation. A ce titre, aucun comité de gestion, COPIL ou missions de suivi évaluation terrain particulière a été mise en œuvre.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet				

Comité Technique de Gestion				
Missions de suivi terrain				

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.

28. Les activités du don de préparation ont été mises en œuvre à un rythme soutenu grâce à un fort engagement de l'ensemble des parties prenantes (FIDA, MINEPAT, FODECC, CAFI, etc.). Leur mise en œuvre a permis une forte appropriation du projet par les parties, notamment via des ateliers de validation et des réunions de coordination régulières. Il apparaît nécessaire de conserver un momentum fort et une communication régulière et participative entre les parties prenantes. L'UGP et le comité de gestion assureront ainsi un rôle clé dans l'intégration de cette approche inclusive aux activités du projet.
29. Néanmoins, une fois le projet approuvé en juin 2024 et la signature de l'Accord de Financement FIDA- Gouvernement du Cameroun en février 2024, la priorisation par le FODECC des activités relatives à l'atteinte des conditions du premier décaissement du FIDA, convenues dans l'Accord de financement du projet pilote a freiné la mise en œuvre des activités du don de préparation. L'UGP, pleinement intégrée au FODECC, jouera ainsi un rôle pivot dans la priorisation des activités du Projet et des activités n'ayant pu être mises en œuvre par le don de préparation (activité 2.4 études architecturales et activité 2.7 SGES) et leur traitement ordinaire par les différentes instances du FODECC, notamment le Comité de gestion ou la commission de passation de marchés.
30. Des difficultés ont par ailleurs été rencontrées pour la satisfaction par le bénéficiaire (FODECC, MINEPAT, Caisse Autonome d'Amortissement) des conditions de premier décaissement, en dépit de la formulation d'activités d'appui précises sur les ressources du don de préparation, entraînant le démarrage tardif du projet pilote. L'élaboration du plan de travail et budget annuel conforme aux exigences du FIDA ainsi que les processus de recrutement du personnel de l'UGP et d'habilitation par la CAA/MINEPAT des signataires des comptes ont ainsi fortement retardé le premier décaissement vers le Gouvernement du Cameroun effectué en septembre 2025 grâce à la flexibilité du FIDA (La condition de mise en place du Comité de Pilotage du projet par le Gouvernement n'est pas remplie au 01/12/2025). Somme toutes ces contraintes, le Projet constituant la première opération du partenariat CAFI-Gouvernement du Cameroun, ainsi que la première expérience du FODECC dans la mise en œuvre d'opérations alignées sur les procédures du FIDA, des besoins spécifiques d'accompagnement se présentent. Les activités de renforcement des capacités du FODECC prévues dans la Composante 1 permettront d'appuyer l'institution dans l'alignement progressif de ses procédures aux standards internationaux en matière de gestion des risques socio-environnementaux et fiduciaires, conformément aux exigences du FIDA.

31. Les problématiques rencontrées dans la gestion des décaissements avec la CAA a renforcé la confusion des rôles des parties prenantes entraînant le retard dans la satisfaction des conditions de premier décaissement des ressources du Projet par le FODECC.
32. La résistance par la CAA à procéder aux décaissements en temps opportun des fonds du compte principal du projet (crédité par le FIDA) au compte d'Opérations pour la gestion des opérations du projet par l'UGP PAIDATA, assurant de facto un rôle de gestion des opérations financières du projet contrevient aux procédures FIDA.
33. Ces écueils seront à prendre en compte lors de la mise en œuvre du Projet, afin de tenir les délais du Projet tels qu'approuvés en juin 2024. De ce fait, l'anticipation de la formulation d'une éventuelle phase de mise à échelle du Projet ainsi que l'anticipation et externalisation du processus de recrutement du personnel clé seront des éléments prioritaires.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

34. Une demande d'extension de la période du don de préparation de 12 mois a été approuvée par le Secrétariat CAFI le 22 octobre 2024, étendant la période d'exécution du don de préparation au 1er décembre 2024.
35. Une réallocation budgétaire de USD 32,260 a été approuvée le 10 décembre 2024 pour appuyer le Projet dans sa phase de démarrage. Ces activités, qui n'étaient pas initialement prévues, visent à répondre rapidement aux contraintes liées à la signature de l'Accord de Financement et à poser les bases du suivi et de l'évaluation du Projet. Les autres activités, objectifs, et cibles du don de préparation restent inchangées. Les activités couvertes par la réallocation budgétaire incluent :
 - Le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables adaptées au FODECC.
 - Le recrutement d'un consultant pour la mise en place du logiciel Tom2Pro, sa configuration et la formation du personnel de l'Unité de Gestion de Projet au sein du FODECC. Ce nouvel outil permettra la génération automatique des états financiers requis par le FIDA.
 - La facilitation du processus de recrutement du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) : appui à la diffusion des offres d'emploi, à la commission de recrutement et à la mobilisation des fonds afin de garantir la transparence et l'efficacité du processus de recrutement.

15. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

36. Aucune activité sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes n'a été prévue dans le don de préparation. Toutefois, le PRODOC prévoit l'allocation de USD 107,500 pour des activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes, dont 0 USD n'a été effectivement alloué à ce jour, sous réserve du premier décaissement.

37. Le potentiel du projet à faire évoluer les inégalités de genre a été identifié lors de la première mission de design, notamment après la consultation des membres de la Coopérative agropastorale des femmes rurales du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest (COOPAFERLOS), parmi les premières bénéficiaires du Guichet Producteurs du FODECC. L'accès des femmes aux subventions du FODECC, en leur nom propre, est favorisé par la règle selon laquelle chaque bénéficiaire ne peut s'enrôler que pour 2 hectares maximum. Cela permet aux grandes exploitations d'être divisées au bénéfice des femmes propriétaires, filles ou femmes d'exploitants, ce qui a le potentiel d'améliorer leur prise de décision et de leur conférer un véritable rôle de gestionnaire de leurs exploitations. Le projet vise à ce que 30 % des bénéficiaires soient des femmes enrôlées comme cheffes d'exploitation et bénéficiant des appuis du FODECC.

38. Pour atteindre cet objectif, une cellule genre et inclusion sociale sera mise en place au sein du FODECC et appuyée par le projet pilote. Cette cellule sera chargée de la mise en œuvre d'une stratégie et d'une feuille de route pour améliorer l'intégration des femmes dans le mécanisme, sur la base des résultats d'un audit genre conduit au lancement du projet. Cette cellule se consacrera également à la formation du personnel du FODECC et des partenaires de mise en œuvre des projets soutenus par l'institution à l'analyse et à la prise en compte des questions de genre. Elle organisera des séances de sensibilisation spécifiques à destination des coopératives et organisations de femmes et de jeunes sur le fonctionnement des guichets et le processus d'enrôlement des femmes. De plus, des facilitateurs seront mis à disposition pour appuyer l'intégration des femmes dans les différents guichets du FODECC.

39. Le Plan d'action genre détaillé est consultable ici, et détaille l'ensemble des activités prioritaires identifiées durant la phase de design qui seront mises en place durant la mise en œuvre du projet.

40. Cette dimension genre n'a directement pas influencé la mise en œuvre du don de préparation, mais sera importante dans la mise en œuvre du projet pilote.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et sociale au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

41. Le [Plan d'Action Environnemental et Social](#) (PAES) du projet pilote a bien été développé dans le cadre des activités du don de préparation. Le document a été validé par le Comité de Gestion du FODECC et a reçu la non-objection du FIDA le 19 août 2024.

42. Il servira de feuille de route pour l'identification, la gestion et l'atténuation des risques environnementaux et sociaux du projet, guidera le FODECC dans les étapes nécessaires à la construction d'un système de gestion environnemental et social solide. L'état d'avancement du PAES sera contrôlé à chaque COPIL du projet, et le responsable environnement climat du projet aura la responsabilité d'assurer la mise en cohérence des activités du projet avec celles du PAES.

43. Afin de ne pas se circonscrire à l'horizon du projet, le FIDA appuie le FODECC dans l'élaboration de son Système de Gestion Environnemental et Social (SGES), incluant également un système de gestion des sauvegardes. Le SGES définit une procédure et des outils permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer et de contrôler les risques et les impacts environnementaux et sociaux associés aux subventions octroyées par le FODECC. La version pré-finale du système de gestion des sauvegardes par le FIDA est disponible depuis décembre 2024 et envoyé au FODECC en vue de l'organisation de l'atelier de concertation et de validation. Cette validation est attendue au cours du lancement technique du projet pilote

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :
- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet
- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

44. Un mécanisme de gestion des plaintes spécifique au projet sera établi, en application des [procédures du FIDA](#). Le FIDA traite rapidement et en toute confidentialité tout signalement, qui peut être reçu sur une ligne directe, téléphone portable, ou par email. Les [plaintes anonymes](#) peuvent être également déposées.

45. Une introduction à la procédure, ainsi qu'aux mécanismes de recours, seront présentés aux parties prenantes bénéficiaires, consultants, staffs, et sous-contractants lors des différents ateliers techniques, et tout au long du projet lors des communications relatives au projet. Des Mécanismes de recours et de dépôt de plaintes seront rendus disponibles sur les sites de mise en œuvre des projets.

46. Les [plaintes relatives aux impacts environnementaux et sociaux](#) peuvent être déposées par courriel, ou courrier postal, comme décrit sur le site web du FIDA.

47. La procédure de signalement des incidents permet d'apporter une réponse rapide et efficace à tout incident ou accident pouvant survenir pendant la mise en œuvre de projets financés par le FIDA. Lorsqu'un incident ou un accident se produit ou menace de se produire, l'emprunteur/le bénéficiaire/le partenaire est tenu d'en informer le Directeur ou la Directrice de pays dans un délai de deux jours en soumettant un formulaire de notification d'incident.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		

C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail

16. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

48. Aucune matrice de gestion de risques n'a été réalisée pour le don de préparation en lui-même. Néanmoins, la matrice de gestion des risques du projet se trouve détaillée dans le Tableau 15 du PRODOC.

Gestion des risques

Identification des risques		Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque		Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
	Choose an item.				
	Choose an item.				
	Choose an item.				

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		X

Investigations		X
Sanctions		X
Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	N/A	N/A
Nombre de consultants formés / nombre total	N/A	N/A
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	N/A	N/A
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	N/A	N/A
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	N/A	N/A

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

17. Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).*

La rédaction du [PRODOC complet](#), ainsi que ses annexes obligatoires comprenant :

- 1- [Evidences/Preuve sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet](#) ;
- 2- [Analyse du plan d'action genre](#) ;
- 3- [Stratégie de communication](#) ;
- 4- [Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD](#) ;
- 5- [Versions préliminaires des termes de référence du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet \(UGP\)](#) ;
- 6- [Versions préliminaires des termes de référence des études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD\)](#)

La rédaction de deux annexes obligatoires pour le FIDA :

- 7- [Manuel d'Implémentation du Projet \(MIP\)](#) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) ;
8. [COSTAB/ budget détaillé](#) .

La conduite d'études préparatoires en marge de la conception du PRODOC et de ses annexes, dont les résultats ont permis d'enrichir le design ;

- [Analyse et évaluation](#) des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC, et [annexe à l'étude](#) (mai 2024).
- Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à court et moyen terme des 3 volets du guichet producteurs du FODECC ([mai 2024](#)), ([octobre 2024](#)).
- [Estimation du potentiel de génération des services environnementaux](#) (juin 2024)
- Manuel spécifique de Gestion Environnementale et Sociale (MGES) Le MGES est composé d'un [Plan d'Action Environnemental et Social \(PAES\)](#) valide en aout 2024 et d'un Système de Gestion Environnemental et Social (SGES)), qui comprend un système de gestion des sauvegardes pour les 3 volets du Guichet Producteurs . Le [draft final du SGES](#) ainsi que [sa feuille de route](#) ont été finalisés par le FIDA en décembre 2024.
- [Etude de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie](#) et [annexe : programme de formation des potentiels conseillers en agroécologie](#) (2025).
- [Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.](#)
- L'actualisation du [Manuel d'opération du volets production du Guichet Producteurs](#) a été validée par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025.
- L'actualisation du [Manuel d'opération du volet transition agroécologique](#) a été validée techniquement par le Comité de Gestion du FODECC en janvier 2025.
- Le Manuel d'opération du guichet collectivités a été présenté au MINCOMMERCE et validé par le Comité de Gestion du FODECC de Novembre 2025.

Appui au FODECC pour la satisfaction des conditions préalables au premier déboursement du FIDA au FODECC :

- Achat, installation et paramétrage du logiciel comptable Tom²Pro finalisés (février 2025) ;
- Accompagnement et ouverture des comptes Désigné et d'Opérations du projet effectifs le 26/03/2025 ;
- Accompagnement avis de non-objection du FIDA donné sur le recrutement du personnel le 30/04/2025, sur les procès-verbaux des négociations et les contrats du personnel de l'UGP le 12/05/2025.

- Accompagnement au processus de recrutement du consultant et à l'élaboration d'un [Manuel de gestion des procédures administratives, financières et comptables](#), finalisé et approuvé le 8/05/2025 par le FODECC et avec Avis de Non-objection du FIDA le 12/05/2025.
- L'avis de non-objection sur [le PTBA 2025](#) (version [Excel](#) ici) a été accordé par le FIDA le 14/05/2025.
- Enfin, le FIDA a accompagné l'UGP auprès de la Caisse Autonome d'Amortissement et le MINEPAT pour l'habilitation des signataires des comptes du projet et pour l'accès au portail ICP du FIDA (**liste des personnes devant avoir accès à la plateforme ICP/FIDA**), lequel garantit le contrôle et la bonne gouvernance des ressources du don CAFI. Un document sur les **Modalités de passation des marchés du projet** a été conjointement signé par le FIDA et le Gouvernement, le 05/11/2025.
- Le premier décaissement sollicité par le projet le 17/09/2025 a été approuvé par le FIDA le 18/09/2025 et décaissé le 26/09/2025 avec date de valeur le 30/09/2020, **pour un montant de 7 515 899,2 USD représentant 40% du budget total du don CAFI/FIDA (18 789 748 USD)**.

18. Annexes

a. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email [l'Annexe 1](#) ou [l'Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

b. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

c. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les activités du don de préparation visant l'élaboration et la validation du document de projet et le démarrage du projet pilote, il n'y a pas de bénéficiaires directs et indirects.

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.

19. Conclusions

Le document du don signé entre CAFI, FIDA et le Gouvernement le 14 décembre 2023 avait pour objectif de permettre de conduire les activités nécessaires à la définition des paramètres de référence du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique.

Les principaux résultats attendus de la subvention préparatoire étaient : **(1) la rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires)** ainsi que **(2) la rédaction des études et manuels de référence.**

La liste des annexes obligatoires au document de projet complet selon les engagements des parties comprenait :

Pour le CAFI :

- 1- Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile) ;
- 2- Analyse du plan d'action genre ; 3- Stratégie de communication ;
- 4- Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD ;
- 5- Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- 6- Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD.

Pour le FIDA :

- 3- Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) ;
- 4- Analyse économique et financière ;
- 5- COSTAB/ budget détaillé.

La liste des études et manuels de références incluait :

- (i) Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC ;
- (ii) Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC
- (iii) Estimation du potentiel de génération des services environnementaux ;
- (iv) Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC ;
- (v) Etudes de marche définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie ;
- (vi) Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) des trois volets du guichet producteur du FODECC
- (vii) Système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC ;
- (viii) Elaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques ;
- (ix) Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.

La prorogation de la date de clôture initiale du don du 01/12/2024 au 01/12/2025 a permis d'atteindre la quasi-totalité des résultats et annexes visés.

Ainsi sur le plan de mise en œuvre, au 30 novembre 2025, la performance technique d'atteinte des deux résultats visés est de 94.21% et détaillé comme suit :

Produits attendus	Etat de réalisation au 30/11/2025	% de réalisation
La rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires) ainsi que	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le document du projet (PRODOC) complet a été rédigé par une équipe de consultants avec collecte de données de terrain et consultation des parties prenantes. ▪ Ce PRODOC a fait objet d'une validation consensuelle par CAFI, FIFA et le Gouvernement (MINEPAT, ministères sectoriels, FODECC) et des personnes ressources. ▪ Le PRODOC ainsi rédigé a été approuvé par CAFI le 30/11/2023, FIDA le 10/12/2023 et le Gouvernement (MINEPAT) le 14/12/2023 	97%

<p>La rédaction des études et manuels de références</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes études prévues ont été réalisées dans leur quasi-totalité. ▪ Toutefois : <ul style="list-style-type: none"> (1) les études architecturales-Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du nouveau siège du FODECC à construire n’ont pu être réalisées du fait de la non-attribution officielle au FODECC de l’espace pressenti du domaine national par le Gouvernement. (2) les consultations nationales en vue de la validation de l’étude du système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC ne sont pas tenues au 30/11/2025, malgré la transmission des premiers drafts du document au FODECC en juillet 2024 et les versions évoluées en décembre 2024. Ces consultations sont prévues lors du lancement du projet. 	<p>90%</p>
<p>Total</p>		<p>94.21%</p>

La performance d’exécution technique des effets du don est de 95.77% et est détaillé comme suit :

Effet	Intitulé	% de réalisation
Effet 1	Elaboration du PRODOC et de ses annexes obligatoires	97%
Effet 2	Réalisation des études et manuels de référence	90%
Effet 3	Collecte de données de terrain	100.00%
Effet 4	Satisfaction des conditions de premier décaissement	100.00%
Total		95.77%

La performance d’exécution financière est de 89.60% au 30 novembre 2025.

De façon concrète, les ressources du don de préparation ont permis :

- La rédaction du document du projet (PRODOC) complet avec tous ses annexes avec collecte de données de terrain et consultation des parties prenantes, lequel a été approuvé par CAFI le 30/11/2023, FIDA le 10/12/2023 et le Gouvernement (MINEPAT) le 14/12/2023. Les annexes ainsi produites sont :
 - L’analyse genre et son du plan d’action
 - L’élaboration d’une stratégie de communication
 - Plan d’approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD
 - L’élaboration des versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l’Unité de Gestion du Projet (UGP)
 - L’élaboration du Manuel d’Implémentation du Projet-MIP-
 - COSTAB/ budget détaillé.
 - La production des évidences/Preuves sur la participation effective des parties prenantes clés à l’élaboration du document de projet (Gouvernement et la société civile)
- La réalisation de la quasi-totalité des études et manuel de référence du projet pilote à savoir :
 - L’analyse et l’évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC

- Les études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC
 - L'estimation du potentiel de génération des services environnementaux
 - Les études de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie
 - L'élaboration du Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) des trois volets du guichet producteur du FODECC,
 - L'élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, avec approbation du Comité de Gestion du FODECC du Manuel 1 Production et en attente de validation du Manuel 3 Transition agroécologique et du Manuel 2 Guichet collectivités validé techniquement par l'Administrateur du FODECC.
 - L'élaboration du Système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC
 - L'élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques ;
 - L'analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.
- La satisfaction par le bénéficiaire des conditions de premier décaissement qui a abouti le 30/09/2025 au versement par le FIDA d'un montant USD 7,515,899 au projet, représentant 40% de l'enveloppe total du don (USD 18 789 748) dont :
- La non-objection du FIDA le 12/05/2025 à l'égard du manuel de gestion des procédures administratives, financières et comptables et de la passation des marchés ;
 - Le recrutement du personnel clé du projet le 14/05/2025 avec :
 - ✓ 21/01/2025 : la transmission par le FIDA de la lettre de Gestion financière et de control financier ;
 - ✓ 18/07/2025 : l'habilitation par le Gouvernement (MINEPAT) des utilisateurs autorisés intervenant dans la plateforme ICP de gestion des décaissements,
 - ✓ 13/08/2025 : transmission par le MINEPAT des spécimens de signatures des signataires des comptes du projet
 - ✓ 14/08/2025 : Accès effectifs à ICP par le personnel du projet et les officiels du Gouvernement.
 - L'ouverture du compte principal désigné pour la réception des fonds du don et du sous-compte d'opération le 25/03/2025 et le compte pour ressources du FODECC le 25/07/2025 ;
 - L'acquisition effective du logiciel comptable en mesure de produire des états financiers qui répondent aux exigences du FIDA le 30/03/2025 (TOM2Pro), avec formation du personnel de l'UGP et personnel du FODECC (17 personnes) organisée les 29 et 30/09/2025 et le 01, 2 et 3 octobre 2025
 - Le Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) non-objectionné par le FIDA le 19/08/2024 ;
 - L'établissement d'un programme de travail et budget annuel (PTBA) rectificatif de celui déjà approuvé par le comité de gestion du FODECC pour 2024, avec la non-objection du FIDA le 14/05/2025. Toutefois, le Comité de pilotage (COFIL) du projet tel que requis par le FODECC lors des négociations de l'accord de financement le 18/12/2024 n'est pas mis en place par le bénéficiaire au 30/11/2025.

Quelques difficultés ont été relevées lors de la mise en œuvre du don. Des mesures de mitigation trouvées ont aidé à l'atteinte de ces performances hautement satisfaisantes.

Le FIDA remercie grandement d'une part le donateur CAFI pour le soutien financier et sa flexibilité dans la mise en œuvre à travers la prorogation de la durée du don. Et d'autre part, remercie le Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités apportées dans la mise en œuvre du don ayant permis la préparation du projet pilote, premier projet du partenariat CAFI-Cameroun.